

**PRE-INSCRIPTION
AU VIDE GRENIER
SOUS RESERVE
D'ACCEPTATION
DU PROTOCOLE
PAR LA PREFECTURE
ET DE L'ÉVOLUTION
DES CONDITIONS
SANITAIRES**

*Attention, dans le cadre sanitaire actuel,
vous devrez garder et rapporter vos déchets*



19ème VIDE GRENIER

de l'Amicale Laïque

Dimanche 30 mai 2021

Quartier de la Martelle, le Poiré sur Vie

Entrée gratuite pour les chineurs

mail : videgrenierlepoiresurvie@gmail.com

<https://www.facebook.com/amicalelaiquepoiresurvie>

<http://amicale.poire.sur.vie.over-blog.com/>

Ouvert seulement en extérieur et aux particuliers

(pas d'emplacement intérieur pour cause sanitaire)



Réservation obligatoire et en ligne :

[https://framaforms.org/pre-inscription-au-
vide-grenier-exterieur-du-30-mai-2021-au-
poire-sur-vie-attestation-sur-lhonneur](https://framaforms.org/pre-inscription-au-vide-grenier-exterieur-du-30-mai-2021-au-poire-sur-vie-attestation-sur-lhonneur)

Règlement

1) Association organisatrice : **Amicale Laïque du Poiré sur Vie**

2) Horaires d'ouverture à la vente : **8h à 18h**

3) Pièces à fournir pour un dossier complet :

- formulaire en ligne: inscription avec la déclaration sur l'honneur remplie ainsi que la copie de la pièce d'identité pour les particuliers (possibilité d'envoyer la copie de la pièce d'identité par courrier)

-le règlement (chèque à l'ordre de «Amicale laïque du Poiré sur Vie») à envoyer à:

**Amicale Laïque - Vide grenier
École du chemin des amours
Chemin des amours
85 170 LE POIRE SUR VIE**

4) Les emplacements **extérieurs** mesurent **5m x 3m**. L'association organisatrice **ne fournira pas de matériel pour les emplacements extérieurs**.

5) La clôture des inscriptions (inscription validée lorsque le dossier est complet) se fera le **lundi 24 mai 2021**. Les dossiers complets seront traités par ordre d'arrivée et en fonction des disponibilités.

6) Le tarif d'un emplacement est de 12 €. Les emplacements extérieurs réservés et réglés **seront attribués à l'initiative des organisateurs**. Cette année, du fait d'un nombre limité d'emplacements, **les réservations seront au maximum de 2 par inscription** pour un même exposant.

7) L'arrivée des exposants se fera entre 6h et 8h. **Il sera interdit ensuite de déplacer le véhicule ou de quitter l'emplacement avant 18h, fin de la manifestation pour des raisons évidentes de sécurité.**

8) Si un exposant souhaite garder son véhicule, il doit obligatoirement le faire sur son ou ses emplacements réservés.

9) **L'Amicale Laïque se réserve la possibilité d'annuler le Vide-Grenier si les circonstances l'exigent**. Si le Vide-Grenier devait être annulé du fait de l'Amicale Laïque avant sa date prévisionnelle, les frais d'inscription seraient intégralement remboursés. Le retard d'ouverture, une fermeture anticipée ou autre motif (absence à l'ouverture de l'exposant, mauvais chiffre d'affaire, conditions météorologiques ...) ne pourront, en aucun cas, donner lieu à un remboursement ou dédommagement.

10) Chaque vendeur est responsable de son stand, de la provenance et de l'acheminement de ses articles sur le lieu de la vente, de la détermination de leur prix, et du rangement de son stand. **Les ventes d'armes et d'animaux sont interdites.**

11) Du fait de la situation sanitaire, il n'y aura aucune poubelle sur le site et chaque exposant devra **obligatoirement garder et rapporter ses déchets**.

Le vide grenier permet d'aider au financement des sorties et activités scolaires des enfants, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à l'organisation ou bien si pouvez vous rendre disponible avant ou pendant le vide grenier:

